

# **Douane 2000: programme d'action dans la Communauté**

1997/0228(COD) - 03/09/1997 - Document de base législatif

**OBJECTIF** : fournir un financement complémentaire au programme IDA (programme d'échanges d'informations entre administrations de la Communauté) pour la période 1998-2000, sachant que son budget a été incorporé à celui du programme Douane 2000 depuis 1997. **CONTENU** : la présente proposition de décision vise uniquement à fournir un financement complémentaire adapté pour les projets IDA touchant au secteur douanier pour la période 1998-2000, en cohérence avec la période de financement du programme Douane 2000 (1996-2000). L'enveloppe financière prévue à cet effet est de 85 millions d'Ecus.